



Connaître le statut de la fonction publique d'Etat

Ref 8976321

Connaître le statut de la fonction publique d'Etat

Formations courtes

Initiation	2 jours (14 heures)	Paris
------------	---------------------	-------

Intégrer les évolutions du statut de la fonction publique d'Etat

Les fonctionnaires d'État se répartissent entre les administrations centrales et les services déconcentrés. Leur statut a connu une réforme importante avec la loi déontologie.

Objectifs

- Identifier les principes encadrant la fonction publique d'État
- Déterminer les conséquences sur la gestion des carrières
- Maîtriser les risques de gestion

Pour qui ?

Code dokélio : 54704

Prérequis

Compétences acquises:

Gérer la carrière de vos agents dans la fonction publique d'État

Programme

Connaître les droits et obligations des agents de la fonction publique d'Etat

Définir les spécificités attachées à chaque fonction publique

Déterminer le champ d'application du statut de la FPE

- Les droits applicables
- Les obligations des agents de la FPE
- Les obligations déontologiques, issues de la loi du 20/04/2016
- La question du conflit d'intérêt

Le recrutement des fonctionnaires

- Les conditions générales d'accès à la fonction publique
- Les procédures de recrutement des fonctionnaires
- Les stagiaires et les vacataires
- Les contractuels

Exercice d'application : rédaction d'une fiche de poste

Gérer le suivi des carrières

Maitriser le déroulement de carrière

- L'avancement d'échelon et de grade
- L'évaluation annuelle et ses conséquences sur la carrière
- Le régime indemnitaire et les primes : la nouvelle prime de résultats collectifs et les apports de la loi du 20 avril 2016

Les positions administratives du fonctionnaire

- La position d'activité
- Les congés, absences, maladies et autorisations spéciales

- La mise à disposition et le détachement
- La disponibilité d'office ou sur demande
- La mobilité depuis la loi du 20 avril 2016 : les nouvelles règles en matière de position statutaire, de mutation, de mise à disposition

La cessation de fonctions du fonctionnaire

- La démission
- L'abandon de poste
- Le reclassement et le licenciement pour insuffisance professionnelle
- La mise à la retraite
- Le décès

1260€ HT

Prochaines sessions

Paris

03 et 04 juin 2019

03-06-2019

04-06-2019

05 et 06 déc. 2019

05-12-2019

06-12-2019